

19 - Délégation de service public - Casino de Besançon - Exercice 2011

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur :

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public
2. Analyse de la qualité du service
3. Les comptes de la délégation
4. Les conditions d'exécution du service public

1 - Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire l'exploitation du Casino dans son ensemble (salles de jeux, restaurant, bar, spectacles) ainsi que l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation des activités.
Date de signature de la convention	24 juin 2009 Date d'effet : 22 juillet 2009
Durée de la convention	12 ans dont le point de départ effectif est la date de l'obtention de la nouvelle autorisation de jeux
Dénomination sociale du délégataire	STTM Société Touristique et Thermale de la Mouillère. Filiale du groupe Barrière

Le délégataire a présenté l'ensemble des documents prévus par la convention de délégation de service public concernant la qualité du service, les états financiers et les conditions d'exercice de la mission.

2 - Analyse de la qualité du service

2.1 - Les jeux

Le produit brut des jeux (PBJ) s'élève à 15 055,01 K€ en 2011 alors qu'il s'élevait à 14 537,01 K€ en 2010, soit une augmentation de 518 K€ (+ 3,56 %). Il se répartit entre quasi 1 000 K€ pour les jeux de tables et plus de 14 000 K€ pour les machines à sous.

Malgré une augmentation du PBJ, le nombre d'entrées aux machines à sous est en diminution de - 1,58 %, passant de 198 369 à 195 229 entrées en 2011, même avec une augmentation importante des opérations commerciales. Le nombre d'entrées reculait déjà en 2010 avec une baisse de - 3,83 %.

En revanche, le nombre d'entrées pour les jeux de table augmente de 4,75 % (25 020 entrées en 2011 contre 23 886 en 2010). Les jeux de table affichent un résultat avec une augmentation du PBJ de presque 12 % grâce à l'engouement croissant des clients pour le Texas holdem poker (jeu en hausse de + 21 %).

2.1 - Restauration et animation

Après plusieurs années de croissance, le restaurant du Casino «Le Grand Café» a connu un exercice 2010-2011 difficile malgré la mise en place de nouvelles actions commerciales et de communication. Le début d'exercice a vu des travaux sur l'avenue Edouard Droz. Les intempéries estivales et la morosité économique expliquent aussi la fréquentation en baisse.

A la fin octobre 2011, le restaurant affichait un nombre de couverts à - 7 %. En effet, le nombre de couverts payants est passé de 47 248 en 2010 à 43 803 en 2011. Le chiffre d'affaires TTC clientèle individuelle subit une baisse de - 8 % ; en revanche celui de la clientèle banquet a connu une augmentation de + 13 % grâce à la mise en place de nouvelles actions commerciales. Cependant, cette progression n'a pas permis de combler le CA clientèle individuelle qui représente la plus grosse part de l'activité.

Le piano-bar, accessible gratuitement, offre une prestation de qualité. Au total sur toute l'année, la Société Touristique et Thermale de la Mouillère a produit 111 soirées piano-bar gratuites les week-ends (le cahier des charges en exige 100) avec plus de 20 groupes différents et plus de 60 artistes.

La STTM a proposé également des animations commerciales, culturelles et des spectacles variés : concerts, jeux, soirées à thème, rendez-vous gourmands, «Les Mardis du Grand Café», ainsi que des cours de cuisine organisés en journée.

2.2 - Promotion et communication

En 2011, le service marketing et la direction ont relancé une nouvelle stratégie commerciale ayant pour objectif d'augmenter les opérations créant du trafic, d'améliorer la visibilité du Casino, de développer un programme de fidélisation plus performant et d'élargir la communication sur de nouvelles zones (Dijon, Pontarlier, Suisse).

A titre d'exemple, le Casino de Besançon était pour la première fois présent sur la 85^{ème} Foire Comtoise avec pour objectif d'être visible sur un des événements les plus importants de l'année. Autre exemple, en 2011 le Casino a fait imprimer et distribuer 52 000 exemplaires de son programme contre 8 000 exemplaires en 2010.

Les dépenses effectuées dans le cadre d'affichages publicitaires et d'insertions presse et/ou radio, en 2011 s'élèvent 86 704,80 € contre 76 226,62 € en 2010, soit une augmentation de 13,75 %.

2.3 - Soutien à des actions touristiques et culturelles

La participation du Casino à l'effort touristique et culturel, calculée sur le produit brut des jeux de l'exercice précédent, s'est élevée à 234 332 € dont 14 332 € accordés à la Citadelle pour les animations d'été et 220 000 € aux partenaires culturels répartis comme suit : Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté (135 000 €), F'estivales (40 000 €), saison 2010-2011 Théâtre Ledoux (45 000 €).

Indépendamment de la participation contractuelle à l'effort touristique et culturel, le Casino a assuré également un sponsoring de clubs ou d'événements sportifs locaux.

2.4 - Actions engagées répondant à la qualité de service

➤ La démarche qualité de l'accueil

Depuis plusieurs années, la satisfaction client est au cœur des préoccupations du Groupe Barrière avec des visites inopinées dans ses 33 casinos. Depuis 2009, le concept des «As de l'accueil» a permis au groupe de définir les essentiels de l'accueil et de l'accompagnement client.

➤ Règles d'hygiène et de sécurité

Le Casino de Besançon, comme tous les casinos du groupe Barrière, et en tant qu'établissement «ERP» déploie une vigilance permanente sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité dans son établissement.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles plusieurs fois par an.

➤ Le respect des affichages obligatoires

Le Casino de Besançon veille à ce que les affichages obligatoires soient respectés et accorde une attention particulière à l'affichage interne sur la pratique du jeu responsable.

➤ La charte de la diversité

Depuis le 19 janvier 2007, le Casino Barrière de Besançon fait partie des entreprises bisontines signataires de la Charte de la diversité dont le principal objectif est de favoriser le pluralisme et de rechercher la diversité culturelle, sociale et éthique au travers des recrutements et de la gestion des carrières.

➤ Politique du Groupe Lucien Barrière pour un jeu responsable

Le Casino Barrière s'engage à être vigilant afin que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, qui mettraient en danger leur situation financière ou sociale. Pour cela, depuis 2009, le groupe Lucien Barrière a mis en place un programme «Préférez un Jeu responsable».

2.5 - Développement durable

Le Casino de Besançon est certifié ISO 14001 depuis 2011. Des actions ont été engagées visant trois principaux objectifs : 10 % d'économie d'énergie, tri systématique des déchets, 10 % d'économie de papier. Ces objectifs sont pratiquement atteints en 2011.

3 - Les comptes de la délégation

3.1 - Situation financière 2011

La STTM a arrêté ses comptes annuels au 31 octobre 2011.

Les états financiers 2010-2011 sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

La STTM est détenue à 100 % par Casin'hold SAS, filiale du Groupe Barrière.

Chiffres clés STTM :

En K€	2010-2011	2009-2010	2008-2009	Variation 2010-2011
Résultat net	677,5	693	338,9	- 15,5 K€
Chiffre d'affaires	8 509	8 369	8 556,6	+ 140 K€
Fonds propres	1 360,7	1 376	1 021,7	- 15,3 K€
Dettes	2 990	2 714	2 447	+ 276 K€
Trésorerie nette	224	293,5	226	- 69,5
Effectifs moyens (en nb)	96	95	97	+ 1

Rappel : les postes du bilan sont une «photographie» à un instant donné, ici au 31/10/2011.

Commentaires

Avec 678 K€, le résultat net est similaire à celui de l'an dernier, mais sa composition en est différente. En effet, le résultat de l'année précédente bénéficiait de produits exceptionnels à hauteur de + 248 K€, alors que celui de l'année écoulée est directement issu de l'activité.

C'est un constat encourageant, qui émane de l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires, et d'un maintien à niveau identique des charges d'activité.

Sans retrouver les montants de l'ordre de 9 à 10 M€ enregistrés avant la crise et les évolutions législatives (contrôle d'identité et interdiction de fumer notamment), le chiffre d'affaires 2011 revient au niveau de celui de 2009, ce qui redonne un peu de marge à la structure. Par contre, en 2011 tout comme en 2010, le chiffre d'affaires réalisé reste en-deçà de celui prévu au budget.

Avec 7 020 K€ en 2011, le chiffre d'affaires issu des jeux est en hausse de 3,29 % par rapport à 2010, et représente 82 % du total. Celui de la restauration est en légère baisse de - 5,28 %.

Les fonds propres sont positifs. Leur montant est satisfaisant. Ils enregistrent une distribution de dividendes de 693 K€ à la société-mère (soit la totalité du résultat 2010).

La trésorerie est positive. La structure n'est pas endettée.

Les effectifs sont stables depuis plusieurs années, et la masse salariale, avec un total de 4 452 K€, représente 58 % du total des charges. Ce ratio est stable.

Les charges enregistrent également les achats d'alimentation pour 504 K€, des charges d'entretien pour 165 K€, de publicité pour 178 K€, des honoraires et frais de siège pour 391 K€, et les redevances Ville et contributions à l'action culturelle pour 692 K€.

Conclusion

Même avec un réalisé légèrement inférieur aux prévisions budgétaires, la situation financière de la STTM reste saine, et des signes de redressement apparaissent dans les états financiers 2011. Cependant, les éventuelles conséquences sur l'activité du Casino de la situation économique qui se dégrade de nouveau seront à surveiller.

3.2 - Liens financiers et juridiques avec la Ville de Besançon

Les recettes de la Ville issues de l'exploitation du Casino par la STTM sont les suivantes :

En K€	Nov. 2010 à oct. 2011	Nov. 2009 à oct. 2010	Variation en %
Prélèvement communal	1 455,8	1 404,5	
Reversement de l'Etat	506,8	486,9	
Sous-total produits brut des jeux	1 962,6	1 891,4	3,76 %
Redevance (fixe + variable)	458,5	522	
Total recettes directes Ville	2 421,1	2 413,4	0,32 %

Les recettes directes de la Ville sont stables entre 2010 et 2011.

Les montants ont été calculés conformément aux dispositions prévues par la convention en cours.

La redevance plus faible en 2011 s'explique par sa base de calcul qui est l'année N-1, année qui a enregistré le seuil le plus bas d'activité.

Une convention de mécénat a été conclue entre la STTM, la Ville de Besançon, Le Festival International de Musique, La Rodia et le Théâtre Musical. Elle a été votée au Conseil Municipal du 16 juin 2011.

4 - Les conditions d'exécution du service public

4.1 - Le personnel

La STTM a employé, en moyenne, en 2011, 96 personnes soit 3 personnes en plus qu'en 2010, avec en plus, 12 à 16 musiciens par mois en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

4.2 - Analyse du marché

Sur le plan national

Depuis fin 2007, l'activité des jeux subit des contraintes économiques, législatives ou sociétales qui ont fortement impacté l'environnement et la clientèle des casinos français et ont eu pour conséquence une baisse de - 21 % du Produit Brut des Jeux sur 4 ans (de 2007 à 2011).

Au niveau du Groupe Barrière, celui-ci enregistre une décroissance de - 22,3 % sur ces 4 années (jeux de tables - 7 % et machines à sous - 23,5 %). En 2011, le Groupe Barrière, à périmètre constant, c'est-à-dire sans tenir compte des ouvertures de casinos et des casinos étrangers, a régressé de 0,10 % par rapport à 2010.

Sur le plan régional

Après 3 années en régression (- 7,30 % en 2008, - 10,72 % en 2009 et - 4,92 % en 2010), le marché régional affiche un Produit Brut des Jeux à + 2,74 % en 2011.

Le Casino bisontin garde sa position de leader régional avec 37 % de parts de marché et enregistre une hausse du produit brut des jeux plus élevé à 3,56 % en 2011.

4.3 - Les installations, les attestations

Conformément à ce que prévoit le contrat, la STTM a transmis la liste des acquisitions (investissements) de l'exercice, le détail des postes justificatifs des relations financières avec l'Etat et la Ville de Besançon (produit brut des jeux, produit brut des machines à sous et prélèvement à employer), ainsi que les différentes attestations obligatoires (vérifications de sécurité, attestations d'assurance, différentes autorisations administratives, contrats d'entretien, attestation du commissaire aux comptes sur les prélèvements).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport relatif à l'exploitation du Casino par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

«M. LE MAIRE : Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission de Contrôle Financier des Sociétés liées à la Ville du 19 septembre 2012 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 octobre 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.